



VILLE DE

Launaguet

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LAUNAGUET

Le vingt-neuf mai deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel ROUGÉ, Maire.

**Objet : PISCINE MUNICIPALE SAISON ESTIVALE 2024 :
TARIFS BOISSONS, GLACES ET CONFISERIES**

Délibération n° 2024.05.29.050

Rapporteur : Jean-Luc GALY

Monsieur Jean-Luc GALY expose aux membres de l'assemblée que la commission activités et événements sportifs s'est réunie. Il a été décidé que des boissons, glaces et confiseries seraient proposées à la vente pendant les horaires d'ouvertures de la piscine municipale pour la saison 2024.

Les tarifs suivants sont proposés :

TARIFS BOISSONS ET CONFISERIES	ANNEE 2024
Confiseries	2.50 €
Barres chocolatées	2.00€
Glaces simples	1.80 €
Cônes glacés	2.30 €
Mini Cônes glacés	1.50 €
Boisson 33 cl	2.50 €
Eau de source 50 cl	1.50 €
Café	1.30 €

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'arrêter les tarifs des boissons, glaces et confiseries présentés ci-dessus pour la saison estivale 2024.

Entendu cet exposé et après avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal :

- Arrêtent les tarifs des boissons, glaces et confiseries présentés ci-dessus pour la saison estivale 2024.

Voté à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

Au registre sont les signatures

Marie-Claude FARCY
Secrétaire de séance,

Michel ROUGÉ
Maire,

Membres en exercice : 29
Membres présents : 23
Absents excusés Représentés : 6
Absent : /

Date convocation 23 mai 2024

Acte rendu exécutoire après
- dépôt en Préfecture

- publication ou notification

17 JUIN 2024

Étaient présents (es) : Michel ROUGÉ, Pascal PAQUELET, Patricia PARADIS, Tanguy THEBLINE, Marie-Claude FARCY, Jean-Luc GALY, Natacha MARCHIPONT, Bernard DEVAY, Edith PAPIN TOUZET, Antoine MIRANDA, Martine BALANSA, Anne-Marie AGUADO, Bernard BARBASTE, Isabelle BESSIERES, Pascal BARCENAS, Xavier MOULIGNEAU, Michaël TURPIN, Fabienne MORA, Olivier DESPRINCE, Sylvie IZQUIERDO, Georges DENEUVILLE, Guy BUSIDAN, Christine COGNET.

Étaient excusés représenté(es) : Françoise CHEURET (pouvoir à P. PARADIS), Didier GALAUP (pouvoir à P. PAQUELET), Christine LAFON (pouvoir à E. PAPIN TOUZET), Thierry MORENO (pouvoir à J-L GALY), Patrice RENARD (pouvoir à A. MIRANDA), Pascal AGULHON (pouvoir à B. DEVAY).

Absent : /

Secrétaire de séance : Marie-Claude FARCY